

Paul Biya réélu

Effervescence hier à Ayos



Pp.5-7

22 octobre

Les femmes de Douala 1er font la fête



P.4

RÉÉLECTION DU CANDIDAT DU RDPC

Les femmes maires du Cameroun félicitent Paul Biya

Par une motion formulée hier après la proclamation solennelle des résultats de la présidentielle du 07 octobre par le Conseil constitutionnel, les magistrates municipales du Réseau des femmes élues locales d'Afrique, antenne du Cameroun (Refela-Cam), réunies autour de leur présidente, Célestine Ketcha Courtès, réitèrent également leur soutien indéfectible à leur Champion. Lisez plutôt !

«**Nous Femmes élues locales, Maires du Cameroun, Membres du Réseau des Femmes Élues Locales d'Afrique, antenne du Cameroun (Refela-Cam) :**

- Conscientes que la Paix, la Stabilité et le respect des opinions dans un esprit Républicain demeurent les bases inconditionnelles de votre projet de Développement durable du Cameroun ;
- Conscientes que le vivre-ensemble s'est enrichi dans notre Pays chaque jour de nos différences de culture, de religion, de tradition et d'appartenance politique ;
- Conscientes de l'essor démocratique et de l'engouement politique ayant caractérisés cette élection présidentielle ;
- Conscientes de la capacité du Président de la République Son Excellence Monsieur Paul Biya à ramener la Paix et la Stabilité par le Dialogue dans les Régions du Nord-Ouest et Sud-Ouest, l'Est et l'Extrême-Nord, au cours de ce nouveau septennat comme ce fut le cas pour la presqu'île de Bakassi ;
- Témoins de l'effectivité et de l'efficience de notre nouvelle Institution républicaine qu'est le Conseil constitutionnel, démontrées avec satisfecit par le contentieux électoral libre, impartial et retransmis en mondovision ;

- Témoins sur le terrain dans nos Communes, de la confiance et de l'espoir dont l'ensemble de toutes les communautés dont nous avons la charge porte en vous pour la poursuite harmonieuse des chantiers engagés ;
- Fières de la considération que le Président de la République accorde aux Femmes ainsi qu'à leur Promotion plus accrue aux postes importants de responsabilité au cours de ce mandat qui contribuera à l'atteinte des Agendas mondiaux de développement par notre Pays ;

- Persuadées que votre engagement à l'atteinte de l'Objectif de Développement durable (Odd) n°5 qui prône l'égalité des sexes et l'autonomisation de toutes les femmes et les filles aboutira au maintien des 7% des Femmes maires en poste dans notre Pays par votre précieux appui ;
- Convaincues que vous allez poursuivre lors des prochaines élections couplées Municipales et Législatives, votre stratégie d'instruction au sein de notre Parti en faveur des Femmes et la mise en œuvre des listes Zébrées 1 Femme/1Homme, pour élever les 7% et atteindre les 50% de Femmes élues locales et têtes d'exécutifs municipaux ;
- Admiratives de la Progression de notre Décentralisation et de son impact réel sur le Bien-être des populations, et dont le principe de Gouvernance locale contribue à la maturation de l'esprit démocratique républicain exercée au cours de l'élection présidentielle passée ayant conduit à votre réélection ;

Nous Femmes maires, membres du Refela-Cam, adressons nos Vives et Déférentes félicitations pour votre réélection pour un mandat de 7 ans à la Magistrature suprême du Cameroun, ainsi que notre Soutien indéfectible et



Photo de famille (photo archives)

inconditionnel pour la réussite de cette mandature ainsi qu'à notre Présidente d'Honneur Son Excellence Madame Chantal Biya, Première Dame du Cameroun, Ambassadrice de Bonne Volonté de l'Unesco,

Regrettons et fustigeons les actes, discours et phénomènes des groupes de personnes et candidats vaincus radicaux appelant à des dérives antipatriotiques et antirépublicaines avec pour objectif de jeter l'anathème sur la légitimité de notre système politique, en parfaite adéquation avec nos réalités ;
Les invitons à montrer aux yeux du Monde notre différence positive et notre maturité politique en se mettant tous derrière le Président élu démocratiquement, pour poursuivre l'œuvre de construction de notre beau Pays le Cameroun ;
Déplorons les manquements de certains candidats au code d'honneur de cette élection ainsi qu'au fair-play politique ;
Prions Son Excellence M. le Président Paul Biya d'entamer son septennat à la tête de notre Pays dans la sérénité, au nom du mandat légitime à lui conféré par le Peuple camerounais et la volonté de Dieu Tout-Puissant pour continuer à conduire notre belle Nation vers son émergence en conformité avec les Agendas mondiaux, notamment les ODD, l'Accord de Paris sur le Climat de 2015, le Nouvel Agenda urbain et l'Agenda 2063 de l'Afrique, entre autres ;

L'assurons de notre soutien inconditionnel pour convaincre tous nos compatriotes à apporter chacun, sa contribution à cette nécessaire construction de notre Cher et beau Pays.

Invitons enfin tous les Camerounais à être assurés, qu'avec Son Excellence

Monsieur Paul Biya à sa tête, notre Pays avance résolument et sûrement vers l'émergence, la Paix et la Sécurité.

Prions Dieu Tout-Puissant de lui donner en même temps qu'à sa Chère et Tendre épouse, Son Excellence Madame Chantal Biya Présidente d'Honneur des Femmes maires du Cameroun, Santé et Force pour conduire notre cher et beau Pays.

Fait à Yaoundé, le 22 octobre 2018 au soir de la Proclamation officielle des résultats de l'élection présidentielle du 07 octobre 2018.

Ont signé

- **La Présidente du REFELA-Cam**
- **Les Membres du Bureau**
- **Toutes les Femmes maires titulaires.**

1- Mme Célestine Ketcha Épse Courtès, maire de Bangangté, présidente du Refela-Cam
2- Mme Bibi Régine Épse Amougou Noma, maire de Yaoundé 4è
3- Mme Offiong Caroline Usim, maire d'Isanguélé
4- Mme Djenabou Mafing Marie Épse Gami, maire de Madingri
5- Mme Meka Épse Ateba Mballa Élisabeth II, maire d'Akom II
6- Mme Mboula Épse Essame Elise Henriette, maire de Nkongsamba 3è
7- Mme Kakouand Eba Épse Tsitsol Anne, mairie d'Angossas
8- Mme Mbamuku-Ndoku Épse Tebe Beatrice, maire de Mbengwi
9- Mme Adrienne Paule Zamdjo Épse Demanou Tapamo, maire de Fokoué
10- Mme Guislain Marie Hélène Épse Ngoa, maire d'Akono
11- Mme Ayi Monique Épse Nkamgna, maire de Dzen
12- Mme Ursule Eteme Épse Aroye Bitou, maire de Kon-Yambetta

13- Mme Ngo Nognibo Épse Mbock Mioumnde Marie Pascale, maire de Nguibassal

14- Mme Meyanga Épse Noah Ngah Marie Angèle, maire d'Afanloum

15- Mme Haoua Tizi, maire de Mayo Oulo

16- Mme Mbgwa née Bikié Odile, maire de Zoété

17- Mme Akete Endamane Dibol Épse Bekono, maire de Mintom

18- Mme Henriette Manga Ndongo Épse Mvondo, maire de Bikok

19- Mme Yvette Claudine Ngono Épse Etoundi, maire de Yaoundé 5è

20- Mme Fampou Denise, maire de Douala 2è

21- Mme Sidiki Félicité Épse Manon, maire d'Eboné

22- Mme Samba Owona Juliette Éveline Épse Meillon, maire de Ngoyla

23- Mme Ngo Mem Épse Mpans Ndjem Giselle Rose, maire de Doumé

24- Mme Yaffo Ndoé Esther, maire de Garoua Boulai

25- Mme Caroline Bi Bongwa, maire de Bamenda 1er

26- Mme Atianjoh Bridget Épse Ejah, maire d'Andeck

27- Mme Etongo Grâce Bau Épse Mbeng, maire de Bamusso

28- Mme Iselle Elizabeth Bekomba, maire de Mundemba

29- Mme Ngassa Épse Ndjankoum Rose, maire de Tombel

30- Mme Ditamatl Metine, adjointe au maire de Méri

31- Mme Dadda Fadimatou Épse Aliou, adjointe au maire de Mayo Darlé

32- Mme Gnakoyoum Épse Hamadou Zahra, adjointe au maire de Maroua 1er

33- Mme Gonwa Sidonie, adjointe au maire de Tchati Bali

34- Mme Lady Rose, adjointe au maire de Ngaoundéré 3è.»

DROGUE EN MILIEU SCOLAIRE

Près de 2640 mineurs interpellés

La révélation vient de la Csesu, en matière de lutte contre la drogue en milieu scolaire, à l'occasion du lancement des festivités de la 16^e célébration, que présidait le préfet du Mfoundi au Lycée général Leclerc, le 19 octobre à Yaoundé.

Carole Oyono
(stagiaire)

En sus de cette statistique, l'on note également plus de 160 dealers de produits prohibés de la même catégorie, qui ont été pris la main dans le sac par la Compagnie de sécurisation des établissements scolaires et universitaires (Csesu), depuis sa création en 2014. Et pour le souligner, ce travail plausiblement résulte d'un partenariat avec le Comité national de lutte contre la drogue (appartenant au ministère de la Santé publique), le centre de désintoxication de l'hôpital Jamot et le centre «La vie» de l'hôpital central de Yaoundé. On peut bien voir par là que le fléau a déjà pris de l'ampleur au sein de la jeunesse camerounaise. C'est pourquoi le gouvernement a institué cette journée pour la conscientisation de cette frange, fer de lance de la nation et dépositaire de l'urgence à venir du pays.

Concrètement, une mise en garde a été faite par l'ensemble des acteurs de ce jour mémorable. Élèves, parents, chefs d'établissements scolaires, enseignants, conseillers d'orientation et professionnels ont ainsi été sensibilisés sur la question. La vingtaine d'établissements scolaires qui a représenté les 450 existant dans le département du Mfoundi, a suivi attentivement les exposés, intégré les objectifs des activités, écouté consciencieusement les discours des différents orateurs et les conseils prodigués par les professionnels. Par des chants, des sketches, des danses multiculturelles et la visite des stands, bon nombre d'activités ont meublé la journée.

Après les lycées d'Etoug-Ebe et de la Cité verte qui ont abrité les précédentes éditions, c'était donc le tour du Lycée général Leclerc de servir de cadre des festivités, pour faire l'inviter aux concernés. L'événement a connu la présence des personnalités à savoir, Jean-Claude Tsila, préfet du département du Mfoundi ; Nestor Dym, sous-préfet de Yaoundé 3^e ;



Sidonie Thérèse Ndemba, déléguée départementale des enseignements secondaires pour le Mfoundi (Ddes-Mfoundi); Etienne Marcel Otele Manda, maire de la commune de Yaoundé 3^e, Elisabeth Ntonga, proviseure du Lycée général Leclerc ; et autres autorités administratives et traditionnelles.

«La consommation de l'alcool, de la drogue et autres stupéfiants conduit inévitablement à l'échec sur le plan scolaire, sentimentale, personnelle, professionnelle et de la société toute entière.» C'est en ces termes que la Ddes-Mfoundi s'est en fait adressée à la communauté éducative qui a investi les lieux ; une mise en garde qui a constitué la toile de fond des différentes prises de parole. La Journée nationale de l'orientation scolaire (Jnos) voudrait en réalité que chacun, en ce qui le concerne, dans une synergie d'actions, puisse œuvrer pour barrer la voie à ces fléaux qui gangrènent l'environnement scolaire. Instituée au Cameroun depuis le 27 juin 2003, elle représente l'occasion

pour la communauté éducative du pays de poser le problème de l'orientation des apprenants, en vue d'une insertion professionnelle efficace et réussie une fois sortie du cadre scolaire. Le thème de cette année : «Orientation-conseil et lutte contre la drogue en milieu scolaire, pour la promotion des clean schools», met en exergue le rôle du conseiller d'orientation dans la prise en main des apprenants, pour une formation intégrale de l'homme, qui, à terme, est la visée du «Cleanschools» recommandé par la ministre des Enseignements secondaires (Minesec), Nalova Lyonga. Ledit concept fait référence à une école attractive, propice au travail et débarrassée de tout ce qui est contraire à l'éthique, au culte de l'effort, au mérite et à la probité. En clair, il s'agit de fustiger une fois de plus, la dépravation des mœurs dans les milieux jeunes en général, et dans les milieux scolaires en particulier. Et surtout que la désolation qui se manifeste par la consommation

d'alcool, de drogue et de stupéfiants de toutes sortes, est un phénomène dévastateur qui entraîne d'autres dérives telles que les grossesses précoces et les Ist.

Actions. Dans la foulée, ce fut ainsi l'occasion pour la Compagnie de sécurisation des établissements scolaires et universitaires (Csesu), de présenter brièvement sa contribution sur ce phénomène qui constitue l'une des principales sources de déstabilisation de la jeunesse au Cameroun. En d'autres termes, il était question de mettre en vue ses moyens d'action, le cadre institutionnel et suggestions faites pour endiguer le fléau. A en croire cette unité rattachée au Commandement central des groupements mobiles d'intervention, elle procède par des fouilles inopinées dans les salles de classe et à l'entrée des établissements. Dans la même optique, des rafles sont faites et différentes stratégies de prévention proactive sont mises en œuvre pour faire face à la prolifération de la consommation de la drogue dans le pays en général, et en milieu scolaire en particulier. Il s'agit dans ce dernier cas des causeries éducatives à l'endroit de la communauté éducative et des enquêtes de moralité sur les commerçants, les cantines et autres négoce autour des établissements scolaires. Par ailleurs, ces moyens de coercition en milieu scolaire consistent à interpellier les trafiquants, dealers, grossistes et toute autre personne concernée par la chaîne de distribution de la drogue, et les présenter au procureur de la république afin qu'ils répondent de leurs actes. Toutefois, les élèves contrevenants, mineurs pour la plupart, sont remis après interpellation à leurs parents, ou orientés dans des centres de désintoxication après leur engagement formel d'arrêter la pratique.

Jean-Claude Tsila, préfet du département du Mfoundi

«Il faut poursuivre cette lutte de grande importance»



l'heure. Nous devons tout mettre en œuvre pour poursuivre cette lutte qui est de grande portée.»

« Je dois dire ma satisfaction relative à ce que j'ai entendu ici.

Aujourd'hui, par rapport au thème du jour qui est lié à la consommation de la drogue de nos enfants, je crois que si j'avais un message à l'adresse des conseillers d'orientation, c'est de poursuivre cette lutte acharnée contre la drogue. C'est un fléau qui mine la santé de la jeunesse, tel que cela a été démontré tout à

Elisabeth Ntonga, proviseure du Lycée général Leclerc

«Nous restons attentifs»



à eux-mêmes et par conséquent restent en proie aux élèves déjà trempés dans ces fléaux qui les leur présentent comme une panacée à leurs problèmes. Il faut aussi le noter, plus nous cherchons les voies et moyens pour endiguer le fléau, plus les distributeurs cherchent les voies de contournement. Mais nous restons attentifs.»

VICTOIRE DE PAUL BIYA

L'Ofrdpc Wouri I fête son champion

C'était hier à la maison du parti de Bonanjo juste après la proclamation, par le Conseil constitutionnel, des résultats de la présidentielle du 7 octobre.

Nadine Bella, envoyée spéciale

Les militantes de la section Wouri I de l'Organisation des femmes du rassemblement démocratique du peuple camerounais (Ofrdpc) ont pris d'assaut, hier en matinée, la grande salle de la maison du parti (Rdpc, Ndlr) de Bonanjo. Elles y sont venues, vivre la retransmission en direct du palais des Congrès de Yaoundé l'audience solennelle de proclamation, par département et par région, des résultats de la présidentielle. Venues nombreuses, à l'initiative de la sénatrice (Rdpc), Armande Din Bell, les femmes de l'Ofrdpc du Wouri I ont regardé sur écran géant la cérémonie. Lorsque dans l'après-midi, peu après 15 heures, leur champion, le candidat Paul Biya, est déclaré vainqueur par le président du Conseil constitutionnel, Clément Atangana, elles n'ont pas pu retenir leur joie. Chants, youyous, slogans, pas de danse, tour de l'enceinte de la maison du parti, elles ont choisi divers moyens pour exprimer la fierté qui était la leur, de voir à nouveau Paul Biya aux commandes du Cameroun. La fête s'est poursuivie tard dans la soirée, dans les domiciles. Et au-delà de cette réjouissance des femmes à Bonanjo, il y avait de l'effervescence dans toute la ville de Douala. Les débits de boissons étaient pleins à craquer. Au nom de la victoire éclatante de Paul Biya pour un 7^e mandat à la magistrature suprême, la bière a coulé jusqu'au petit matin.

Soutien indéfectible. La joie immense des militantes Ofrdpc Wouri I, indique-t-on, s'explique aussi par le fait que cette circonscription politique est arrivée en tête dans le département du Wouri, avec près de 43% des suffrages valablement exprimés en faveur



Les femmes dans tous leurs états



Des cris assourdissants des militantes après la proclamation de la victoire de leur Champion



Marche du triomphe

du candidat Paul Biya ; suivi du candidat du Mrc, Maurice Kamto, 24% ; Elles exprimaient ainsi leur attachement

indéfectible et loyauté à l'homme du 6 novembre. Preuve que Wouri I appartient encore, en gros, aux

autochtones dont le soutien au chef de l'État ne souffre d'aucun doute. Armande Din Bell, la présidente de la section Ofrdpc Wouri I, expliquait déjà cet engagement lors d'un meeting en février 2016 en déclarant : «Le président Biya a apporté de nombreux changements fondamentaux dans différents domaines parmi lesquels l'intégration totale de la femme dans la société camerounaise.» Avant de conclure que : «Nous voulons que le candidat des femmes à la prochaine élection présidentielle soit son excellence Paul Biya». Le président de la République a répondu à cet appel. Et a été réélu. Le Wouri I, faut-il le rappeler, est le village natal du ministre d'État, ministre de la Justice, garde des Sceaux, Laurent Esso. Par ailleurs, chef de la délégation permanente du comité central du Rdpc pour le Littoral, il a coutume de rappeler que «Le grand camarade » est un homme d'expérience. Et de souligner que l'intelligence, la culture, la pondération et la sagesse du chef de l'État font de lui l'homme de la situation pour l'émergence du Cameroun.

VICTOIRE DE PAUL BIYA

Ayos en ébullition

Les Camerounais ont été fixés ce lundi sur le résultat de l'élection présidentielle. Le Conseil constitutionnel a proclamé, dans l'après-midi, les résultats du scrutin du 7 octobre. Plus tôt, dans le cadre du contentieux électoral, toutes les requêtes de l'opposition ont été rejetées. Du Nord-Ouest à l'Est en passant par le Sud-Ouest et l'Extrême-Nord, des régions qui connaissent des troubles sociaux, les populations attendent beaucoup du président Paul Biya réélu pour la 7e fois. Le candidat du Rdpdc remporte l'élection de 2018 avec 71,28%, battant de loin Maurice Kamto, Cabral Libii, Joshua Osih, Akere Muna, Garga Haman Adjii, Ndjifor Afanwi, Adamou Ndam Njoya et Serge Espoir Matomba. Un résultat sans

grande surprise pour certains. Le verdict des urnes a été rendu ce lundi 22 octobre à Yaoundé. Département par département, le Conseil constitutionnel a commencé à 11 heures, la longue proclamation des résultats officiels et définitifs du scrutin dont le président sortant, candidat du Rassemblement démocratique du peuple camerounais (Rdpdc), était donné grand favori. En bref, dans l'Adamaoua, le Centre et l'Est - les trois premières régions citées sur les dix du pays - Paul Biya obtient respectivement 79,77%, 71,10% et 90,43% des suffrages exprimés. Au Sud, il obtient 92,91% des voix. L'opposant Maurice Kamto arrive en deuxième position, avec 2,15%. Dans le Littoral, en revanche, son parti le Mouvement pour la

renaissance du Cameroun (Mrc) arrive en tête, avec 38,60%. Cabral Libii s'en tire, lui, avec 12,79% des suffrages, le Rdpdc, 35,75%. Les taux de participation quant à eux sont assez disparates. Dans l'ensemble des sections du Rassemblement démocratique du peuple camerounais (Rdpdc), l'heure est aux réjouissances après le dur labeur. À Ayos, dans le département du Nyong et Mfoumou, ville natale du ministre délégué à la présidence chargé de la Défense, Joseph Beti Assomo, c'est la liesse générale. Ici, l'on pense que les efforts consentis ont été récompensés. Des efforts qui ont permis à Paul Biya d'obtenir 97% des suffrages dans le département. Infomatin était à Ayos.

L'attente du verdict dans la détente

Les populations de cette localité ont vécu en direct, hier, la proclamation des résultats de l'élection présidentielle d'octobre dans une ambiance de paix et de sérénité.

Rosine Elong
(stagiaire)

Pour vivre ce moment tant attendu, les habitants de la ville d'Ayos se sont accrochés, pour les uns au petit écran de leur télévision, pour les autres au son de leurs radios ainsi qu'aux discothèques de la ville qui prenaient le relais du poste national. Il s'agit de vibrer au rythme de la proclamation des résultats de l'élection présidentielle du 7 octobre en communion avec l'ensemble du pays. Des points de vente et buvettes ont également constitué un espace de rassemblement des populations pour ouïr progressivement et en direct ces résultats tant attendus. Les conducteurs de moto sont restés scotchés au son de leurs haut-parleurs pour ne rien perdre de l'événement. Dans la localité d'Ebaboro, à quelques kilomètres de la ville, plusieurs habitants se retrouvent pour l'occasion à la résidence du chef, Akono Biwole, pour vivre ensemble cet événement. On y note une importante représentation des militants du Rassemblement démocratique du peuple Camerounais (Rdpdc), arborant toute sorte de gadgets (drapeau, polos, parapluies, affiches...). Manifestement, de 11 à 15h18mn, les populations sont tenues en haleine dans les



Longue attente au domicile du chef



La sérénité dans les esprits

différents lieux de rassemblement. C'est alors dans une euphorie totale que les populations d'Ayos, accueillent le verdict définitivement irrévocable des résultats du scrutin du 7 octobre.

Score. À noter que le président Paul Biya gagne cette élection avec 71,28% de suffrages exprimés, battant ainsi largement tous les autres candidats. Ceux-ci arrivent avec des scores moins concurrentiels : Kamto Maurice avec 14,23%, Libii Li Ngué Ngué Cabral 6,28%, Oshi Joshua Nambangui 3,35%, Ndam Njoya Adamou 1,73%, Garga Haman Adjii 1,55%, Ndjifor Afanwi Frankline 0,67%, Matomba Serge Espoir 0,56%, sans oublier Muna Akere Tabeng qui ferme la queue avec 0,35%. Les forces de maintien de l'ordre ont eu du mal à contenir la folie ambiante des habitants d'Ayos, localité d'origine du ministre délégué à la présidence en charge de la Défense, Joseph Beti Assomo, qui ont interrompu pendant un bon moment le trafic routier, par leurs différentes manifestations de joie. La plupart a directement arboré l'uniforme du désormais parti au pouvoir, le Rdpdc. Les réjouissances se poursuivent dans une ambiance festive et pacifique.

Effervescence dans la ville natale de Beti Assomo

L'annonce de la réélection du président Paul Biya, hier, a été fêtée en grande pompe Abong-Mbang.

Henri Bomba

Le président de la République, Paul Biya, candidat sortant à l'élection présidentielle du 7 octobre a été réélu avec 71,28% de suffrages valablement exprimés. L'annonce est faite ce 22 octobre, à 15 h 18 minutes, par le Conseil constitutionnel, sur les antennes de la Cameroon radio and television (Crtv). La nouvelle qui fait le tour de la planète en une fraction de seconde est une occasion de fête pour le peuple camerounais qui attendait lesdits résultats avec impatience.

À Ayos, dans le département du Nyong et Mfoumou, région du Centre, l'effervescence est au paroxysme. La ville du Kanga que traverse la nationale n°1 est en ébullition. La circulation s'arrête, militants du Rassemblement démocratique du peuple camerounais (Rdpc), commerçants, mototaximen, élèves revenant des classes descendent dans la rue, des groupes de danse se forment, un défilé motorisé est improvisé dans les artères de la petite ville, les discothèques prennent le relais, au grand bonheur de cette foule en liesse. «Je suis une Bayam sellam, je vis en paix ici avec mes enfants. La victoire du président Paul Biya est une victoire pour la paix dans ce pays» ; «Je suis centrafricaine, je vis dans ce pays depuis des années. Le Cameroun est le seul pays resté debout en Afrique centrale grâce à Paul Biya. Sa réélection me fait plaisir», confie tour à tour Elisabeth Assomo et Martine Simene. La jeunesse n'est pas en reste : «Nous la jeunesse d'Ayos sommes très contents. Nous avons suivi la consigne de vote de notre père, le ministre Joseph Beti Assomo qui nous a prescrit un 100%. Nous avons tenu parole.»

Embouteillage. L'ambiance spontanée qui se crée dans la ville cause un embouteillage. De longues files de véhicules se forment en quelques minutes. Les forces de sécurité, donc la gendarmerie et la Police se déploient comme elles peuvent pour frayer le chemin aux automobilistes en transit que l'ambiance ne laisse pas indifférents. Certains en profitent même pour prendre leur pause. Pendant de longues heures, les populations chantent, dansent au rythme de



Les populations en liesse après la proclamation



La nationale n°1 bloquée



Les forces de l'ordre dépassées par les événements

diverses sonorités à l'adresse de l'ancien-nouveau président de la République. Le choix d'Ayos, le choix du Nyong et Mfoumou car ici, on dit que «Paul Biya c'est le Nyong et Mfoumou et le

Nyong et Mfoumou c'est Paul Biya.» Les 97% de suffrages que le candidat du Rdpc a obtenu dans ce département à l'issue du scrutin sont en effet une parfaite illustration de

l'inconditionnel engagement des populations de cette partie du pays. Rappelons que l'annonce de ces résultats intervient deux semaines après le scrutin. Au Cameroun, après les opérations de vote, place est donnée à la commission nationale de recensement des votes de compiler les résultats issus des différents bureaux du territoire national et de l'étranger. Les résultats rassemblés sont ensuite transmis au Conseil constitutionnel. Celui-ci étudie les recours postélectorales avant de proclamer les résultats officiels. Les résultats proclamés par l'institution ne sont susceptibles d'aucun recours. Depuis mardi en effet, le Conseil constitutionnel a étudié 18 recours postélectorales, qu'il a tous rejetés. Les trois principaux candidats de l'opposition - Maurice Kamto, Joshua Osih et Cabral Libii - avaient introduit des recours en annulation partielle ou totale du scrutin, dénonçant des «fraudes massives et systématiques». Maurice Kamto singulièrement, qui a revendiqué sa victoire au lendemain du scrutin, avait déposé un autre recours demandant à la fois la récusation de six membres du Conseil constitutionnel, les accusant d'être membres ou proches du parti au pouvoir et l'annulation des résultats du vote dans certaines régions du pays.

Avant la proclamation



VOX POP

Cyrielle Bernadette Nyangono, *commerçante*

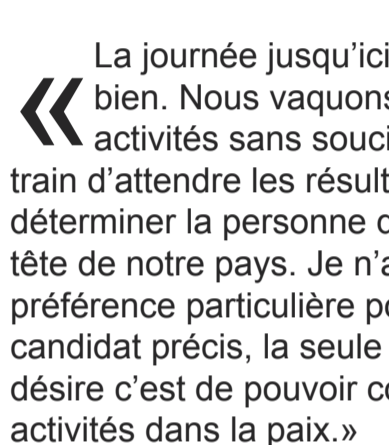
«Mon seul désir c'est la paix»



« La seule chose que je désire plus que tout, c'est qu'après la proclamation de ces résultats, nous restions en paix, quel que soit celui qui va gagner. Nous ne voulons pas qu'il y ait des problèmes dans notre pays. Moi j'attends juste la fin, et j'espère de tout cœur que tout se passera bien. »

Yves Marc Ebogo, *Informaticien*

«C'est dans la tranquillité que nous attendons»



« La journée jusqu'ici se passe bien. Nous vaquons à nos activités sans souci. Je suis en train d'attendre les résultats qui vont déterminer la personne qui sera à la tête de notre pays. Je n'ai pas de préférence particulière pour un candidat précis, la seule chose que je désire c'est de pouvoir continuer mes activités dans la paix. »



Michel Ngoa, *planteur*

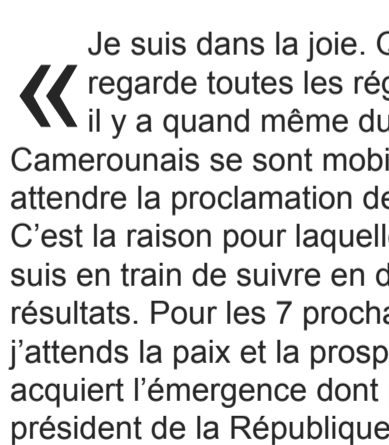
«Je suis agréablement surpris»



« Aujourd'hui je suis serein, et agréablement surpris que cette journée se passe dans le calme. Avec tout ce qu'on entendait à travers les différents réseaux sociaux, nous avons eu peur qu'il y ait des soulèvements jusque dans nos villages. Maintenant, que je me suis déplacé pour suivre ce moment en ville, en compagnie de mes frères Camerounais, je suis plus édifié, je me sens bien plus tranquille. J'attends, pour les prochaines années, la paix, la stabilité et le progrès sur tout notre territoire. »

Guy Martial Nyangoa Togo, *Chef bagagiste de l'agence Aimé voyage*

«Je suis très content, et j'attends le progrès»



« Je suis dans la joie. Quand on regarde toutes les régions du pays, il y a quand même du calme. Les Camerounais se sont mobilisés pour attendre la proclamation de ces résultats. C'est la raison pour laquelle moi-même je suis en train de suivre en direct ces résultats. Pour les 7 prochaines années, j'attends la paix et la prospérité, qu'on acquiert l'émergence dont parle le président de la République. »



Marguerite Mbengono apse Akono, *Ménagère*

«Ma joie est immense»



« Je suis tellement heureuse et fière. Ma joie est immense, j'ai même envie de toucher le ciel tellement je suis contente de cette victoire déclarée du président Paul Biya. C'est le président qu'il nous faut. Nous sommes heureux ici à Ayos et ça se voit. Nous allons célébrer cette victoire de la plus belle des manières. »

PALUDISME

Le taux de mortalité baisse à l'Extrême-Nord

Ce constat s'est dégagé au terme de la 11e journée mondiale de la lutte contre cette maladie célébrée à Maroua.

Annette Mindjié
(Stagiaire)

Pendant plusieurs années, la malaria a toujours été la première cause de morbidité et de mortalité dans la région de l'Extrême-Nord Cameroun. Au cours de la période allant de janvier à septembre 2013, sur les 657.754 consultations enregistrées dans les formations sanitaires, 182.402 cas sont liés au paludisme. Une tendance qui a atteint son pic aux mois d'août et septembre 2013 où 70.990 cas de paludisme ont été enregistrés. De janvier à octobre 2013, la malaria a fait 997 morts dans l'Extrême-Nord. Mais depuis quelques années, la tendance a considérablement changé grâce à une synergie d'actions, souligne Dr Fanne Mahamat Ousman, délégué régional du ministère de la Santé publique pour l'Extrême-Nord. «Le Programme national de lutte contre le paludisme à travers le Groupe technique régional de lutte contre le paludisme de l'Extrême-Nord a conduit en 2017 à plusieurs activités, dans l'optique de capitaliser les acquis et de poursuivre la lutte contre cette affection. C'est grâce à cette synergie d'action entre le gouvernement camerounais et partenaires que les résultats enregistrés ces dernières années sont



bons». Entre 2014 et 2016, le poids du paludisme dans les consultations hospitalières de la région est passé de 35,1% à 23,8% et le nombre de décès survenus dans les formations sanitaires est passé de 50,1% à 26,2% soit une régression de 23,9%. Cette baisse remarquable de la mortalité est

une preuve que les actions menées par le gouvernement et ses partenaires pour barrer la voie à la pandémie ne sont pas sans effet. D'après le Dr Jean Pierre Kidwang, coordonnateur du groupe technique régional de lutte contre le paludisme, la stratégie mise sur pied a consisté à combiner des mesures de prévention

telles que la chimio prévention du paludisme saisonnier et la distribution des moustiquaires imprégnées à longue durée d'action (Milda) chez les femmes enceintes, lors des consultations prénatales et des campagnes de masse. A en croire ce dernier le paludisme survient de manière saisonnière et surtout pendant la saison des pluies et ce sont les enfants de moins de 5 ans et les femmes enceintes qui sont les plus touchés.

Pour le médecin, ce n'est pas parce que les tendances sont bonnes que l'on peut crier victoire. «L'heure est aujourd'hui à l'intensification de la sensibilisation des populations», invite-t-il. Pour joindre la parole à l'acte, à l'occasion de la 11e journée de lutte contre le paludisme, avec l'appui de l'Unicef, une table ronde a été organisée par les leaders religieux et les chefs de quartiers ainsi qu'une grande marche à travers la ville de Maroua pour encourager les gens à s'impliquer davantage dans la lutte contre cette maladie. La population jusque-là adhère positivement à tout ce qui est fait dans la lutte contre le paludisme et les acteurs de la lutte leur demandent d'aller de l'avant.

FILIÈRE ANACARDE

Le gouvernement se dote d'une stratégie nationale

Le document rendu public le 17 octobre à Yaoundé, concourt à développer la chaîne de valeur de la plante communément appelée noix de cajou.

Nadège Fouejio
(stagiaire)

Avec le concours de la Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (Giz), organisme en charge de la coopération allemande, le gouvernement camerounais a adopté, jeudi 17 octobre, à Yaoundé, le document sur la stratégie nationale de développement de la chaîne de valeur de la filière anacarde communément appelée noix de cajou dans le pays, renseigne le journal investir au Cameroun.

Le document, apprend-on, dresse un état des lieux de cette filière encore embryonnaire, explore également toutes les pistes visant à faire de l'anacarde un produit de rente aussi important que le cacao, le café ou encore le coton. Selon les informations recueillies dans ledit document, il s'agit ici d'explorer les disponibilités liées à la terre, au dispositif institutionnel pour la promotion de la culture de l'anacarde (plante se présentant sous la forme d'un fruit surplombé par une noix contenant une amande), à la problématique des plants, des acteurs, des ressorts de la transformation, des financements etc. S'agissant de la validation de cette stratégie nationale de développement



de la chaîne de valeur de la filière anacarde, elle survient au moment où l'Institut de recherche agricole pour le développement (Irada) déploie un programme visant à produire 10 millions de plants d'anacardiens, d'ici à

2021. Selon l'Irad, cette quantité correspond à la création d'environ 100 000 hectares de plantations dans le pays. Selon le responsable de la coopération allemande au Cameroun,

l'implémentation de cette stratégie 2019-2023 permettra non seulement au gouvernement camerounais de créer des milliers d'emplois dans les zones rurales, d'augmenter ses recettes fiscales et les revenus des populations rurales, mais aussi de pouvoir atteindre son objectif de restaurer 12 millions d'hectares de forêt déboisés, à l'horizon 2030. Il est à noter que la promotion et le développement de la noix de cajou, pourraient conduire à la création de 150 000 emplois dans les trois régions septentrionales du Cameroun et à l'Est, parties du pays qui répondent le plus aux exigences climatiques auxquelles est assujettie la culture de ce produit, dont les opportunités sont encore totalement inexploitées sur le territoire camerounais, renseigne le document.

Rappelons que les premières plantations d'anacarde au Cameroun furent plantées dès 1975. Mais 43 ans plus tard apprend-on, seulement 650 hectares ont effectivement été plantés, dont 60 hectares pour la seule année 2017, grâce à une opération conduite par l'Agence nationale d'appui au développement forestier (Anafor).

FESTIVAL YARHA

La 5e édition annoncée

Du 9 au 18 novembre 2018, à l'hôtel de ville de Yaoundé, les jeunes acteurs du 7ème art promettent des moments inoubliables.

Corine Ewolo
(stagiaire)

Le festival annuel qui valorise les productions des cinéastes de l'Afrique ouvre ses portes le 9 novembre. Le 06 septembre, face à la presse, le délégué général du festival Yarha, Sylvie Nwet, a dévoilé le plan d'innovation de la 5e édition du "festival yarha" 2018. Ce festival est géré par l'association Reviv'art qui est considérée comme une entité de droit camerounaise. Ladite association œuvre dans la promotion artistique, elle souhaite également donner un espace de diffusion et de promotion aux œuvres des jeunes réalisateurs et metteurs en scène d'Afrique Centrale et une possibilité d'ouverture sur le marché international.

Selon les organisateurs, l'ordre du jour portera sur un lot de surprises notamment l'organisation d'une compétition des premières œuvres des réalisateurs, un prix d'encouragements pour les différents métiers du cinéma, un prix du public, un prix spécial du jury. Ainsi, pendant 10 jours, les festivaliers et les curieux viendront à l'esplanade de l'hôtel de ville de Yaoundé pour non seulement enrichir leurs connaissances, mais aussi présenter au public leurs savoir-faire.



Innovations. Pour cette édition, le "festival Yarha" aura pour objectif la promotion des artistes. L'incitation à l'entrepreneuriat féminin sera également du rendez-vous. Très souvent en retrait, les femmes n'ont pas souvent l'opportunité de participer à ces événements. Occasion

leur est donc donnée au cours de cette 5ème édition de se lancer dans la production des œuvres cinématographiques. D'ailleurs, l'organisatrice de ce festival relève que «depuis 2007, les Yarha découvertes font un clin d'œil aux femmes, pour qu'elles s'y investissent car elles ont

leur manière à elle d'écrire, de vivre et de traduire le cinéma».

Le but du Yarha est de booster l'aide au développement de projets culturels pour le rayonnement du cinéma et de la culture camerounaise et africaine. Pour cette occasion, les productions seront visibles à l'institut français du Cameroun et dans d'autres centres culturels. Toutes ces surprises seront dispensées par des acteurs et des personnalités du domaine. A cet effet, le public aura le privilège de découvrir tous les métiers du cinéma et particulièrement ceux de l'ombre.

Critères de sélections. A la question de savoir quels sont les critères de sélection des films, Mme Nwet relève que «Le choix des films s'est opéré par un critère majeur, d'abord il faudrait que le film soit une première réalisation, et par conséquent une expérience de réalisation et de plus une production de qualité est un élément important». Pour apprécier et encourager le travail des jeunes réalisateurs talentueux, Mme le délégué souhaiterait voir le public venir en masse dans les salles.



OBSÈQUES DE LA MATRIARCHE

Mme Veuve ABOUMOU née BEYALA Xaverie

Faire-part

La grande famille ABOUMOU Joseph à Nsimyong III par Yaoundé Damase, en France et Washington ; La grande famille MVELE AKEKELA par Awae ; La grande famille EMFECK Mvog Anguissa à Yaoundé ; La grande famille ELENDE par Nsimalen ; M. NGA Emmanuel et Mme à Yaoundé ; M. ABOUMOU ABOUMOU Joseph et madame à Yaoundé ; M. EDANG Paul et Mme à Yaoundé ; M. MBARGA André et Mme à Yaoundé ; M. ABAH Jean Paul et Mme à Paris ; M. ATANGANA Joseph et Mme à Yaoundé ; M. PIGUI Célestin et Mme à Yaoundé ; M. OWONA Bruno et Mme à Yaoundé ; M. NGOLLE Benoit à

Yaoundé ; M. ABOUMOU Alexandre à Yaoundé ; M. BELINGA ABOUMOU Pierre à Yaoundé ; Mme MBALLA Pauline à Washington ; Mme ABOUDI Véronique à Yaoundé ; Mme NGAH Juliette épouse MOUTIBIT à Yaoundé ; Mme NNOMO Catherine à Metet

Ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur mère, belle-mère et grand-mère, la matriarche

Mme Veuve ABOUMOU née BEYALA Xaverie,

survenu le 21 septembre 2018, des suites d'une longue maladie.

Programme

Du lundi 22 au jeudi octobre 2018
Messe tous les soirs au domicile familial

Vendredi 26 octobre 2018
11h : mise en bière et levée de corps à la morgue de l'Hôpital général de Yaoundé
14h : messe à la paroisse Sainte-Thérèse de Nkolnguié (rond point Damase)
15h : départ du cortège funèbre pour le domicile familial
20h : messe suivie d'une veillée jusqu'à l'aube

Samedi 27 octobre 2018
07h : transfert de la dépouille au lieu-dit Carriota (Château ABOUMOU)
08h : accueil et mise en place des délégations
09h : début des cérémonies traditionnelles
13h : messe
15h : inhumation – collation (déjeuner)

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
 Paix - Travail - Patrie
 MINISTRE DES FINANCES
 SECRETARIAT GENERAL
 DIRECTION GENERALE DU BUDGET



REPUBLIC OF CAMEROON
 Peace - Work - Fatherland
 MINISTRY OF FINANCE
 SECRETARIAT GENERAL
 DIRECTORATE GENERAL OF THE BUDGET
 PHYSICAL HEADQUARTERS OF STATE
 PERSONNEL COMMITTEE

COMITE CHARGE DU COMPTAGE PHYSIQUE DE
 PERSONNEL DE L'ETAT

08 OCT 2018

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Ministre des Finances, Louis Paul MOTAZE porte à la connaissance du public en général et du personnel de l'Etat en particulier, qu'en prélude à la phase de contentieux de l'opération de Comptage Physique du Personnel de l'Etat (COPPE 2018), la phase de précontentieux débutera du **26 octobre 2018** et s'achèvera le **04 janvier 2019**. Cette importante étape du COPPE 2018, vise à clarifier la situation des agents publics **non recensés**, ainsi que ceux dont le **recensement a été invalidé** à l'issue de l'exploitation des différentes données collectées. A ce titre, le paiement des salaires des mois d'octobre, de novembre et de décembre 2018 desdits agents, se fera **exclusivement** par « **bon de caisse** » dans toutes les perceptions de la ville de Yaoundé contre présentation d'un quitus.

Afin de faciliter l'obtention du quitus, plusieurs postes de contrôle et d'orientation seront installés au sein du Ministère des Finances (Bâtiment A). Ils seront fonctionnels tous les jours ouvrables de 7h30 à 15h30 au cours des trois périodes sus évoquées. Tous les agents concernés se présenteront munis des pièces suivantes : une demi-photo 4X4, une photocopie certifiée de la CNI, une photocopie de l'acte de recrutement, une photocopie du dernier acte de reclassement ou d'avancement (éventuellement), l'original d'une attestation de présence effective signée après la publication du présent communiqué, une photocopie de l'acte de nomination (si l'agent occupe un poste de responsabilité), les documents originaux justifiant le non recensement de l'agent pendant la période du comptage physique (pour les agents non recensés), les documents complémentaires exigés par le contrôleur pour les agents publics dont le recensement a été invalidé (dans ce cas précis, le contrôleur signifiera préalablement à l'agent le motif de l'invalidation de son recensement).

Le Ministre des Finances compte sur la compréhension de tous pour son bon déroulement.



Louis Paul MOTAZE



LICENCES ET MASTERS DÉLOCALISÉS À L'IFTIC-SUP

MASTER DE L'ENAP DU QUEBEC (CANADA)

Master en Administration Publique de l'Ecole Nationale d'Administration Publique du Quebec (Canada)

Date limite de dépôt de dossiers : Jeudi 20 Septembre 2018 à 12h
 Début des cours : Novembre 2018 à Yaoundé
 Durée : 27 mois (Master Cadre) et 24 mois (Master Professionnel)
 Diplôme exigé : (Bac + 3 ou plus)
 Nombre de places : Master pour cadres (Travailleurs) : 30 Places
 Master pour professionnels (étudiants) : 30 Places
 Pays concernés : Cameroun ; Gabon ; Tchad ; Guinée Equatoriale ; RDC ; RCA

Bureau Information Enap/Agence Elig Essono (près Immeuble Jaco)
 Tél. : +237 657 517 519 / 677 924 889 Site Web : www.cameroun.enap.ca ou
 http://www.international.enap.ca/International/8544-Cameroun.enap
 Téléphone ENAP Canada : +1418641-3000, poste 6466

MASTER FRANÇAIS DE L'UNIVERSITE DE BOURGOGNE (ESIREM) PROGRAMME ADAPTÉ AUX TRAVAILLEURS

Master Informatique, spécialité : « Sécurité des Systèmes Numériques »

Date limite de dépôt de dossiers : Jeudi 20 Septembre 2018 à 12h
 Publication des candidats admis par l'Université de Bourgogne (France) : 28/09/2018
 Diplôme exigé (au moins Bac + 3 en informatique ou en Télécom)
 Lieux de dépôt de dossiers : Siège IAI-Cameroun ou Agence Elig Essono (près Immeuble Jaco)
 Heures de cours adaptées aux travailleurs. Les cours auront lieu du mardi au vendredi de 16h30 à 20h30 et le samedi de 8h00 à 14h00. Le lundi sera journée libre.

Bureau Information Agence Elig Essono (près Immeuble Jaco)
 Tél. : +237 657 517 519 / 677 924 889

A L'ATTENTION DES NOUVEAUX BACHELIERS

LICENCES PROFESSIONNELLES

Filière Génie Electrique (Bac Scientifique)
 Diplôme de l'Ecole Nationale Supérieure Polytechnique (ENSP)

Specialités :

- * Télécommunications et réseaux
- * Management des Systèmes d'information

Filière de Gestion (Tous Bac confondus)
 Diplôme de l'Ecole Supérieure des Sciences Economiques et Commerciales (ESSEC)

Specialités :

- * Finances et comptabilité
- * Gestion des ressources humaines
- * Marketing digital et communication



Date limite de dépôts des dossiers : 28 Septembre 2018 à 12H

Date du concours : 29 Septembre 2018 à 7H30

Lieux de dépôt de dossiers :

Agence Elig Essono (près Immeuble Jaco) | Siège IFTIC-SUP (près le Collège Père Monti)
 Tél. : +237 657 517 519 / 677 924 889 | Tél. : +237 243 01 32 33 / 699 663 395 / 677 924 889

IFTIC-SUP

B.P. 33 384 Yaoundé, Awaé-escalier avant le Collège Père Monti

Tél. : +237 243 01 32 33 / 699 663 395 / 677 924 889 /

677 744 291 / 690 723 436

Agence d'Elig Essono après Imb. Jaco : Tél. : +237 657 517 519

Site web : www.iftic-sup.net e-mail : contact@iftic-sup.net



Établissement Privé Laïc d'Enseignement Supérieur



INSTITUT SUPÉRIEUR DES SCIENCES ARTS ET MÉTIERES

- Les admissions en Cycle BTS dans les domaines : génie électrique, génie informatique, études médicaux-sanitaires, science et techniques biomédicales se feront uniquement par voie de concours écrits.
- Les admissions en Cycle Licences se feront uniquement sur étude de dossier.

Les dossiers sont déposés dans les locaux de l'ISSAM sis à Minkam
Les concours auront lieu simultanément à l'ISSAM et à l'UNIVERSITE DE DOUALA

Dates de Concours: le Samedi 25 Août 2018 et le Samedi 22 Septembre 2018



• NOS FILIERES •

CYCLE LICENCE

- GENIE ELECTRIQUE ET INFORMATIQUE INDUSTRIELLE
- GENIE INFORMATIQUE
- RESEAUX ET TELECOMMUNICATIONS
- COMMERCE - VENTE
- GESTION
- INFORMATION ET COMMUNICATION
- ETUDES MEDICO-SANITAIRES
- SCIENCES ET TECHNIQUES BIOMEDICALES

CYCLE BTS

- GENIE ELECTRIQUE
- GENIE INFORMATIQUE
- RESEAUX ET TELECOMMUNICATIONS
- COMMERCE - VENTE
- GESTION
- INFORMATION ET COMMUNICATION
- ETUDES MEDICO-SANITAIRES
- SCIENCES ET TECHNIQUES BIOMEDICALES

CYCLE CAPACITE

- CAPACITE EN DROIT

B.P : 25070 - Yaoundé - Messa

Autorisation de création et d'ouverture n° 17-09553 /I/MINESUP/SG/DDES/ESUP/SDA/DAGS du 22 septembre 2017

Tél : +237 242 718 759 - 696 589 790 - 675 169 749 - 6 56 97 33 91 - 6 78 14 54 30 - 6 63 69 44 13

E-mail : contact@issam.cm - Site web : www.issam.cm